

Type de situation	Compétences	Situations de référence pour la construction et l'évaluation des compétences
Composition	Créer un objet chorégraphique en maîtrisant les paramètres suivants : - nombre de danseurs ; - vocabulaire gestuel ; - syntaxe ;	- construire une structure simple et dépouillée en variant les déplacements et les dynamiques ; - élaborer des propositions de création et de composition chorégraphiques ; repenser et
	- intention et propos. Argumenter les choix effectués.	réorganiser ses partis pris après analyse collective ; - prendre sa part individuelle au sein d'une démarche collective de création ;
Improvisation	Improviser une séquence courte à partir : - de registres gestuels déterminés ; - de consignes, de contraintes de thèmes ; - de mécanismes particuliers : abandon/contrôle, mémoire, risque, écoute, blocages, etc. ; - du vocabulaire, de la syntaxe, des relations entre les éléments constitutifs d'une œuvre étudiée.	 maîtriser les relations de l'individuel au collectif (unisson, contrepoint, partage dynamique des tensions, emboîtement) au sein de la structure chorégraphique et des modes de composition utilisés; alterner les points de vue sur le travail chorégraphique en cours : interprète, chorégraphe, spectateur; utiliser l'enregistrement vidéo pour approfondir le travail dansé; élaborer et maîtriser un système personnel et original de représentation du langage
Interprétation	Interpréter un objet chorégraphique de petite dimension mettant en valeur : - ses qualités corporelles ; - ses qualités de présence ; - ses qualités d'écoute ; - son intelligence du langage utilisé ; - la maîtrise de consignes complexes.	chorégraphique ; - choisir en les justifiant des éléments connexes à la composition chorégraphique (éléments sonores, musique, costume, éléments scénographiques, etc.) ; - mener un travail de variation à partir de propositions originales ou d'éléments identifiés au sein du répertoire chorégraphique.
Réception de spectacle	Appréhender et questionner un spectacle vivant ou une captation : - en repérant et décrivant ses éléments constitutifs ; - en utilisant des outils d'observation et d'analyse ; - en mobilisant des repères et références pour comprendre, connaître, commenter et critiquer.	 rendre compte de partis pris corporels simples, de l'écriture de l'espace, de la relation au temps et des procédés de composition utilisés dans les œuvres; décrire une chorégraphie et repérer sa structure, son esthétique, ses modalités corporelles et ses enjeux artistiques; mobiliser des outils d'investigation permettant d'explorer une œuvre sur les plans corporel, symbolique, relationnel, historique et d'en dégager les éléments constitutifs; élaborer des hypothèses de lecture et d'interprétation de l'œuvre regardée; comparer des œuvres singulières à des productions inscrites dans un registre connu; identifier les éléments d'une écriture chorégraphique susceptibles d'influencer sa propre production.
Production écrite et orale	- rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences de danseur, de chorégraphe ou de spectateur; - exprimer et argumenter un regard cultivé et critique sur l'art chorégraphique et les œuvres qui en témoignent; - expliquer les choix qui ont présidé à l'élaboration ou l'interprétation d'un objet chorégraphique.	- présenter les enjeux d'une œuvre : statut du corps, conception de la représentation, production de sens, parti pris, etc. ; - situer la contribution de la danse par rapport à la culture d'une époque, à une esthétique particulière ou à un courant artistique ; - mettre l'art chorégraphique en relation avec d'autres champs de la création artistique ; - mener une recherche documentaire sur un objet chorégraphique donné ; - restituer le travail d'une ou de plusieurs séances en en soulignant les différents enjeux (techniques, artistiques, etc.) utiliser à l'oral et à l'écrit le vocabulaire spécifique à la danse